



*ALSH*

*Chapi - Chapa*

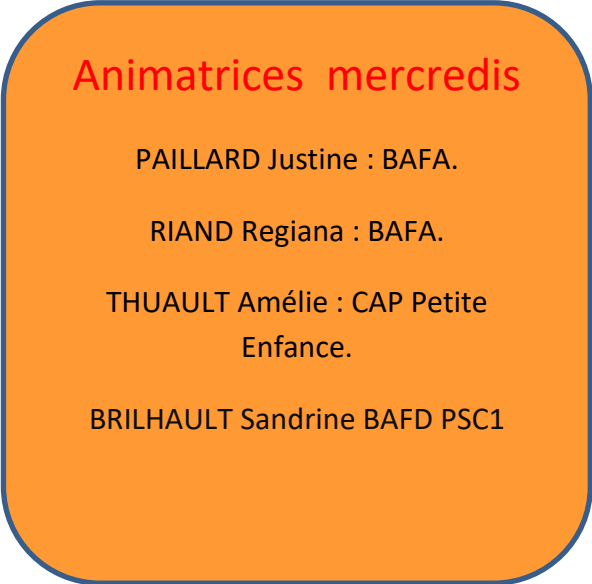
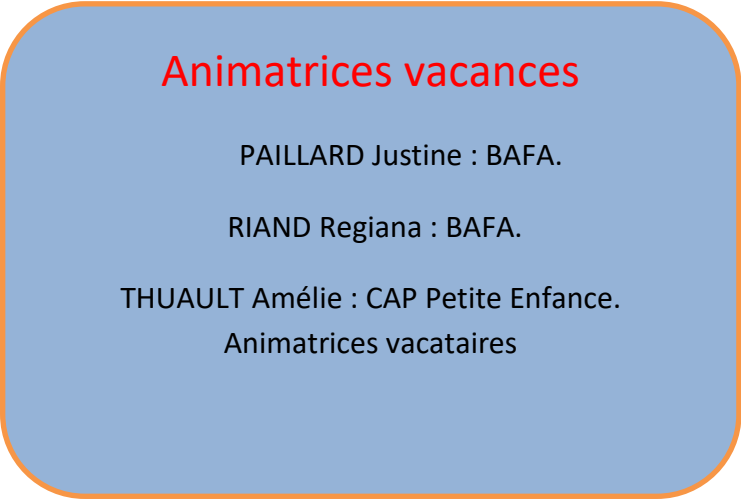
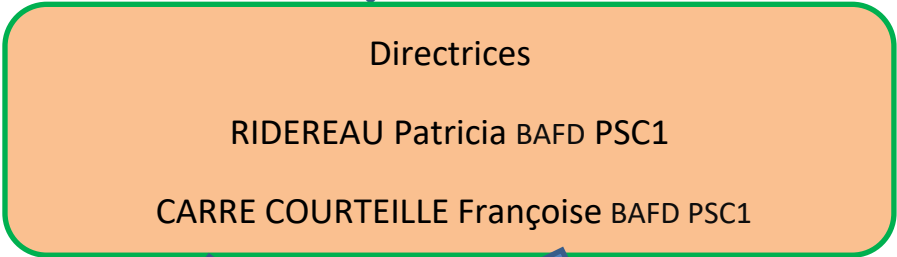
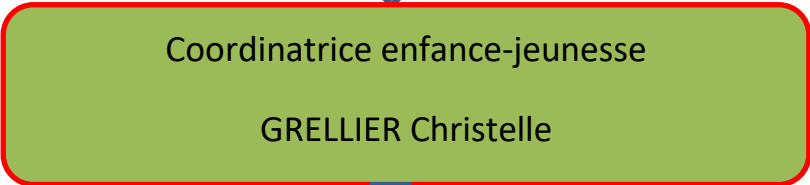
*L'Îlot 3' Enfants*



Organisateur : **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BOCAGE MAYENNAIS**

1 Grande Rue – 53120 GORRON

Tél. : 02 43 08 47 47



## *Fonctionnement de la structure*

Les accueil de loisirs « L'ilot Z'enfants » et « Chapi – Chapo » accueillent les enfants tous les mercredis

Ainsi que pendant les petits et grandes vacances. Les structures sont fermés cependant 3 semaines au début août ainsi qu'entre Noël et le 1<sup>er</sup> janvier.



Accueil de Loisirs « L'ilot Z'enfants »

67 rue ambroise de loré

53300 OISSEAU



02 43 00 13 95



[alsh.oisseau@gmail.com](mailto:alsh.oisseau@gmail.com)



Accueil de Loisirs « CHAPI-CHAPO »

Lotissement Vauboire

53100 CHATILLON SUR COLMONT



09/64/13/08/85.



[francoisecarre@bocage-mayennais.fr](mailto:francoisecarre@bocage-mayennais.fr)

Les accueils sont organisés par la Communauté de Communes du Bocage Mayennais.

Ils disposent de leurs propres locaux mis à disposition par leur Mairie respective ..

Les accueils de loisirs disposent de leurs propres locaux mis à disposition par leur Mairie de respective.

A chaque début d'année scolaire :

- Fournir l'attestation d'assurance extra-scolaire
- Mettre à jour la fiche sanitaire



Les centres accueillent  
les enfants de 3 à 11 ans

## Horaires

Accueil matin : 7 h 30 à 9 h

Centre : 9 h à 12 h - 14h à 17 h

Repas : 12 à 13 h 00 / accueil 13h30 à 14h00

Accueil du soir : 17 h à 18 h 30 Chatillon  
19h Oisseau.

## Inscriptions

Les inscriptions se font à la

- ½ journée
- Journée
- Semaine

Les inscriptions sont à retourner  
pour :

- Les mercredis : au plus tard le  
lundi matin qui précède.
- Les vacances : une semaine  
avant.



## L'ÉQUIPE D'ANIMATION

- Une directrice
- une animatrice BAFA pour les mercredis
- Un animateur BAFA pour les vacances
- Un /Une /des /stagiaire(s) BAFA pour les vacances d'été
  - Un/Une/des/ animateur(s) (trice(s) vacataire en fonction des effectifs pendant les vacances

# L'ORGANISATEUR



L'organisateur propose un accueil municipal pour les enfants qui répond à des besoins pour les parents ayant un travail ou toutes autres activités extérieures. Des activités sont proposées, pendant les vacances scolaires, ainsi que des sorties pédagogiques. Un fonctionnement est mis en place pour permettre à l'enfant d'y trouver sa place et qu'il soit reconnu comme un individu.

On accueille les enfants, mais également les parents qui doivent être informés du fonctionnement de l'accueil de loisirs (activités, sorties,...) et connaître le déroulement de la journée de leurs enfants.

## **Information :**

Suite au Covid un protocole sanitaire à été mis en place sur chaque site il à été envoyer à chaque famille fréquentant leur centre respectif, à chaque évolution les parents en sont informés.

# LIEUX ET ENVIRONNEMENT



## *Les locaux*

### Oisseau

Les salles d'activités se trouvent à côté de la salle communale .

Elles servent aussi pour l'accueil périscolaire.

- Un hall d'entrée :
- La salle d'activité et péricentre
- Espace extérieur
- Le service de cantine se déroule dans la cantine scolaire qui se situe dans les locaux de l'accueil de loisirs .
- Des sanitaires.



## Chatillon Colmont

L'accueil de loisirs se trouve au sein de la salle communal elle à ses propres locaux on y trouve :

- Un hall d'entrée.
- Des sanitaires.
- Cantine.
- Cuisine.
- Patio.
- Salle d'activités.
- Salle à disposition en plus si besoin .
- Un extérieur avec jeux cloturé.



# *L'environnement*

*Que trouve t-on dans notre commune et à proximité de notre commune ?*

Terrain de football/multi-sports

Centre d'Art de Pontmain

Bibliothèque



Piscine  
Gorron  
Paint -Ball

Cinéma  
Gorron

Terrains de tennis et basket

MARPA  
EPAHD

Sentier pédestre

# *LE PROJET EDUCATIF DE CCBM*

*Le projet éducatif CCBM s'appuie sur 4 grandes valeurs :*

**Rechercher le bien-être des enfants et des jeunes, aider à leur épanouissement.**

- Respecter le rythme de l'enfant.
- Offrir des accueils de qualité.

**Favoriser l'ouverture d'esprit et le développement des connaissances et des compétences de chacun.**

- Proposer et offrir des activités diversifiés.
- Favoriser l'accès pour tous aux activités.

**Dépasser l'individuel au profit du collectif avec la promotion de la notion de citoyenneté.**

- Impulser une dynamique communautaire.
- Optimiser les ressources du territoires.
- Mutualiser les offres.
- Découvrir les-règles de la vie en société

**Favoriser le développement de l'autonomie du jeune et de l'enfant dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge (capacité d'initiative, de créativité, prise de responsabilité).**

- Faire émerger la démarche de projet chez les enfants.
- Favoriser la prise de responsabilité en réfléchissant sur la nature de la responsabilité et sur les moyens humains donnés.

- Impliquer les enfants dans la vie quotidienne (repas, débarrasser.) de l'accueil de loisirs, des camps...

## *LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES*

**RECHERCHER LE BIEN ÊTRE DES ENFANTS, AIDER A LEUR EPANOUISSEMENT .**

### *Favoriser l'autonomie de l'enfant*

- Donner la possibilité à l'enfant de grandir. Cette progression doit se faire lentement au rythme de l'enfant, le rendre acteur de ses loisirs. Il doit participer à la préparation ou au rangement des activités dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge.
- S'habiller et se déshabiller seul.

### Découvrir un milieu différent de celui de l'école.

- Se libérer du rythme de travail habituel, prendre son temps, privilégier un rythme de vie détendu et apaisant.
- Aménager les locaux différemment par la mise en place d'une décoration.
- Laisser l'enfant maître de ses jeux et de son temps en dehors du cadre des horaires imposées.

### Favoriser l'expression, la communication et les échanges au sein de la collectivité.

- Etablir un réseau entre centre grâce aux réseaux.

## *En instaurant des règles de vie à l'intérieur comme à l'extérieur du centre*

- Entre les enfants
- Entre les enfants et les animateurs
- Entre animateurs

Ces règles permettent aux enfants de savoir ce qu'ils peuvent ou ne peuvent pas faire tout en respectant l'autre de vivre ensemble

## *En amenant l'enfant à être acteur de sa journée, tout en respectant ce qui l'entoure et lui-même*

- Respect des locaux
- Respect du matériel
- Assurer un accueil personnalisé de chaque enfant en prenant le temps de discuter.
- Les règles de vie et le respect sont des valeurs primordiales elles seront établies et mise en place par l'équipe d'animation avec les enfants et seront affichés au vu de tous.
- Les enfants pourront s'exprimer et donner leur point de vue sur la vie du centre dans la limite du raisonnable le négociable et le non négociable.
- Relations avec les parents : projet pédagogique en vue à l'accueil de loisirs ; envoi par mail.

### Assurer la sécurité physique et affective des enfants.

- De jeunes enfants peuvent être peu familiarisés à la vie en groupe, l'enfant ne doit pas se sentir abandonné par ses parents. La séparation peut être source d'angoisse aussi bien pour les parents que l'enfant.
- Les enfants doivent trouver leur place au sein d'un groupe. Ils ne doivent pas se sentir à l'écart.

- L'animateur devra faire preuve de disponibilité, d'une capacité d'écoute, pour gérer les problèmes liés à la vie collective (disputes, difficultés de partage, souffre-douleur.), il pourra être aussi en capacité de dispenser les soins et alerter les secours en cas de besoins

## **FAVORISER L'OUVERTURE D'ESPRIT ET LE DEVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES DE CHACUN .**

### Faire découvrir à l'enfant ses capacités intellectuelles, artistiques et physiques.

- L'accueil de loisirs a choisi d'articuler les programmes d'animation autour de thèmes riches et ouverts qui structurent les mercredis et les vacances. Les activités seront adaptées aux différentes groupes et tranches d'âge.
- Le programme d'activité est conçu par l'équipe mais reste une proposition.

Face à la COVID 19 nous ferons dans la mesure du possible.

### Découvrir et respecter les richesses de l'environnement naturel et humain.

- L'accueil de loisirs est un lieu de rencontres avec d'autres centre mais aussi des intervenants, face à la COVID 19 nous attendrons de meilleurs moments pour le partage.
- L'utilisation de matériaux naturels ou de récupération pour des ateliers.

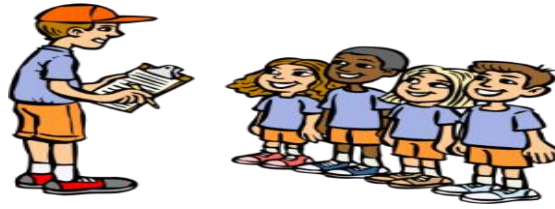
## **DEPASSER L'INDIVIDUEL AU PROFIT DU COLLECTIF AVEC LA PROMOTION DE LA CITOYENNETE**

- Lorsqu'un enfant a fini avant les autres, lui proposer d'aider les autres s'il le souhaite.

## **FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DE L'AUTONOMIE DE L'ENFANT DANS LE RESPECT DES BESOINS DES CARACTERISTIQUES DE CHAQUE AGE.**

- L'équipe privilégiera les projets conçus et imaginés par les enfants et leurs donnera les moyens de les réaliser.
- Les enfants participeront aux activités de la vie en communauté (nettoyage après les activités...)
- Aménagement des espaces en fonction de l'âge des enfants (meubler, jeux...)
- Rangement facile pour tous.
- Décoration des locaux.
- Pour que chacun puisse trouver sa place au sein de l'accueil de loisirs, les règles de vie doivent être respectées. Ses règles de vie seront mises en place avec les enfants.
- Des temps libres seront mis en place afin que l'enfant prenne ses propres initiations.
- Faire attention aux besoins de l'enfant en assurant sa sécurité physique, morale et affective en intégrant l'objet fétiche.
- Les enfants devront pouvoir s'exprimer et donner leur avis sur la vie du centre. Par exemple, ils peuvent choisir le thème pour les vacances.
- Une sieste pour les plus petits est proposé.

# LES MOYENS



## Les animateurs

L'équipe se compose sur chaque site :

Directrices sur chaque site :

RIDEREAU Patricia ( BAFD), PSC1 / CARRE COURTEILLE  
Françoise (BAFD), PSC1

D'animatrices :

- ❖ BRIHLAULT Sandrine : BAFA.
- ❖ PAILLARD Justine : BAFA.
- ❖ RIAND Regiana : BAFA.
- ❖ THUAULT Amélie : CAP Petite Enfance.
- ❖ Des animateurs saisonnier si besoin .

Les animateurs saisonniers sont présents pendant les vacances scolaires où les effectifs peuvent être plus importants afin de répondre aux normes d'encadrement définies par DDCSPP (un animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et un animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans). Ils peuvent aussi être recrutés pour remplacer le personnel titulaire.

L'équipe d'animations se doit :

- D'être motivée, dynamique, enthousiaste, compréhensif et ouvert tout au long du séjour.
- Avoir une attitude professionnelle
- De respecter le planning
- D'être ponctuels



- D'avoir une attitude rassurante avec les enfants et les parents.
- De laisser les enfants s'exprimer, tout en étant à leur écoute
- D'être capable de prendre des initiatives
- D'avoir de la cohésion entre les animateurs
- De préparer les activités tout en respectant le matériel
- De s'adapter aux lieux et aux matériaux
- Prendre du recul afin d'évoluer dans son travail

## LES ROLES

### *La directrice*



- Elabore le projet pédagogique et veille à son application.
- Est responsable de la sécurité physique, morale et affective des enfants, des animateurs et du personnel de service.
- Connaît la réglementation en vigueur pour l'organisation d'un accueil de loisirs.
- Assure la gestion financière, matérielle et administrative.
- A un rôle de formateur auprès de son équipe et des stagiaires qui travaillent sur le centre.
- Assure le suivi et l'évaluation du stage pratique des animateurs stagiaires.

- Assure le lien entre les parents, les enfants, les animateurs, les élus, les partenaires
- Est responsable de la structure.
- Dialogue avec les familles.
- Gère les conflits.
- A un rôle décisionnaire.
- Impulse l'équipe.
- A un devoir de réserve et de discrétion.



## *Les animateurs*

- Son responsable de la sécurité physique, morale et affective des enfants qu'il a en charge.
- Doit prendre connaissance du projet pédagogique.
- Sont à l'écoute et organise la vie collective.
- Sont dynamique, disponible et ponctuel.
- Doit veiller au respect du matériel et des locaux.
- Elabore des projets d'activités variés et adaptés à son public, leur mise en place.
- Doit rendre compte (bilans)
- Sont une référence pour les enfants (vocabulaire, tenue vestimentaire...)
- Doit Veiller au rythme de l'enfant.
- Garder à l'esprit d'équipe.
- A plusieurs cordes à son arc.

- Accueille enfants et parents.
- Garanti le respect et les règles de vie.
- Participe aux réunions de préparation, d'évaluation et bilans.
- Connait la réglementation de base.



## *Le matériel*

Le matériel d'activité est renouvelé en fonction des besoins et du programme et avant chaque vacances scolaires.

Nous utilisons des objets de récupération par le biais des familles .



## *Le budget*

Un budget de fonctionnement est attribué pour l'année par la CCBM. Il est voté par le conseil communautaire. Il est calculé d'après un budget prévisionnel établi selon les besoins évalués pour les animations.

## *LE FONCTIONNEMENT*



### *Les horaires de chaque centre*

L'accueil de loisirs fonctionne de 9 h à 17 h pendant les vacances scolaires

Pour répondre aux besoins des parents, un péricentre a été mis en place :

- Chatillon sur Colmont 7 h 30 jusqu'à 9 h et de 17 h à 18 h30 .
- Oisseau : 7h30 jusqu'à 9 h et de 17 h à 19h00.

**Un supplément de : 0,50€** à partir de 18h00 pour chaque ½ heure a été mis en place par la CCBM.



## *Les inscriptions :*

### **Modalité d'inscription :**

**Notre collectivité met en place un Portail Citoyen, doté d'un Espace famille qui évoluera vers la facturation en ligne (plus simple, plus convivial et plus complet).**

**. Ce Portail vous permettra de dématérialiser vos démarches pour les inscriptions aux Centres de Loisirs. A partir d'un ordinateur, tablette ou smartphone, connecté à Internet, vous pourrez**

- Réaliser l'inscription administrative de vos enfants aux services**
- Inscrire ou désinscrire vos enfants aux différentes activités : ALSH, Cantine ...etc.**
- Consulter vos historiques**
- Être informé sur l'actualité des accueils et de nos établissements**

- Les inscriptions via le **portail famille** :
- Pour cela un code leur est attribué. Les parents doivent en faire la demande à leurs directrices de leur secteur.

- Elles sont prises dans l'ordre d'arrivée.

- L'inscription doit se faire au plus tard le lundi (à 12h) pour réserver un mercredi et le vendredi précédent la dernière semaine avant les vacances pour les vacances. Passé ce délai, les enfants sont accueillis dans la limite des places disponibles (le repas n'est pas garanti).

- Pour toute première inscription il vous faudra compléter un dossier d'inscription, une fiche sanitaire, et y joindre les documents ci-après (l'assurance extrascolaire de l'année en cours, la photocopie du carnet de vaccination, et l'attestation de quotient familial

## Modalités de paiement

**Mise en place d'une grille tarifaire qui se réfère au quotient familial. Ainsi il est nécessaire de fournir votre attestation de Quotient Familial à la directrice du centre de loisirs de votre secteur. Le tarif maximum sera appliqué pour les familles ne fournissant pas l'attestation QF.**

Mode de tarification	Grille de tarif 2022 au quotient familial						
	000 à 499	500 à 699	700 à 899	900 à 1049	1050 à 1199	1200 à 1399	1400 et +
Journée (vacances)	5,33 €	5,66 €	5,99 €	6,31 €	6,64 €	6,97 €	7,30 €
1/2 journée (vacances)	2,67 €	2,83 €	2,99 €	3,16 €	3,32 €	3,48 €	3,65 €
journée (mercredi)	3,75 €	3,97 €	4,19 €	4,42 €	4,65 €	4,87 €	5,10 €
1/2 journée (mercredi)	1,88 €	1,99 €	2,10 €	2,21 €	2,32 €	2,44 €	2,55 €
semaine complète	25,32 €	26,88 €	28,44 €	29,99 €	31,56 €	33,11 €	34,67 €
semaine 4 j (1 férié)	20,28 €	21,52 €	22,76 €	23,99 €	25,24 €	26,48 €	27,72 €
journée option sport	5,88 €	6,23 €	6,59 €	6,95 €	7,31 €	7,66 €	8,03 €
1/2 journée option sport	2,92 €	3,11 €	3,29 €	3,47 €	3,66 €	3,85 €	4,03 €
accueil péri centre à partir de 18h	0,50 € la demi-heure						



## *Les repas*

L'accueil de loisirs fait appel à un prestataire « La Cuisine Evolutive » qui livre les repas en liaison froide. Avant de les mettre à chauffer, il faut obligatoirement prendre la température et noter l'heure de la mise en température. Les plats doivent atteindre les 63° en une heure maximum. La température et l'heure de fin seront également notées afin de les présenter en cas d'un éventuel contrôle des services sanitaires. Les repas sont commandés la veille avant 9 h 30.

Les menus sont établis par le prestataire tout en respectant l'équilibre alimentaire. Nous leurs signalons d'éventuels régimes alimentaires.

L'accueil de loisirs de Châtillon fait appel à un prestataire le ESAT de la COLMONT qui livre ses repas en liaison chaude et froide.

Les repas sont commandés le matin même, avant 9h00.

Les normes de recommandations sont appliqués.





## *Les mini-camps*

### **Retour des camps pour 2022.**

Afin de permettre aux enfants de vivre un moment hors du cocon familial, mais en toute confiance pour les parents, deux mini camps sont organisés en été (un pour les 6/8 ans et un pour les 8/11 ans).

Des animateurs détachés de l'accueil de loisirs encadrent ces séjours ainsi qu'un directeur pour l'ensemble des camps de la CCBM.

Des activités ludiques et sportives adaptées leurs seront proposés. L'objectif est de permettre de développer l'autonomie des enfants en participant à des tâches quotidiennes pour assurer la vie en collectivité.

Un projet pédagogique pour chaque camp sera rédigé.

Les parents seront informés de l'organisation via une réunion.

Les inscriptions de camp seront fait via le Portail Familles.

## ***L'organisation des vacances scolaires et des mercredis.***



**Suite au protocole sanitaire** nous avons revues notre façon de travailler auprès des enfants ainsi que l'accueil.

Des mises en place protocolaire tels que :

- **L'accueil** : l'entrée n'est plus autorisé aux parents dans l'enceinte des locaux sauf exception mais muni d'un masque.
- **Prise de température** des enfants avant l'entrée au centre et en partant.
- En cas de **suspensions** de symptômes **évoquant COVID 19** l'enfant sera mis en quarantaine dans une pièce adéquate dans l'attente d'être repris par ces parents.
- **Les salles ont été aménagées** avec des tables pour chaque groupe dans le respect de la distanciation.

- Chaque enfants à sa disposition une **banette** avec son matériel personnelle tels que( règles , gomme, crayons..).
- Nous restons toujours informés des évolutions protocolaire et nous adaptons.

des activités, OUI !  
mais pas n'importe quoi...



## **Les thèmes**

Un programme d'activités est mis en place à chaque vacances scolaires. Pour les mercredis, il est fait à chaque trimestre pour Oiseau chaque mois pour Chatillon sur Colmont .

Les parents peuvent retrouver programmes et inscriptions sur :

**bocage-mayennais** sur le site nous avons un accès rapide qui regroupe les liens utiles.

## Accueil d'enfants en situation de handicap

LOI DE 2005 : Le handicap selon la loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » est ainsi défini :

**« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ».**

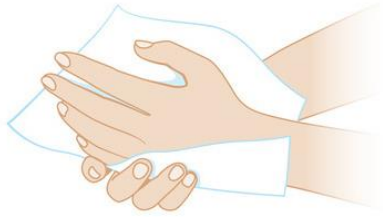
Cette loi rend obligatoire l'accueil des enfants en situation de handicap dans les institutions ouvertes à l'ensemble de la population tel que les ACM.

Toutefois, si l'accueil n'est pas possible, il doit être motivé par des éléments objectifs, et circonstanciés.

Dans le cas d'un accueil d'un ou plusieurs enfants en situation de handicap, l'équipe d'animation doit essayer de faire en sorte que la déficience et la limitation ne deviennent pas une restriction.

L'intégration est avant tout préparée, unique, ingénieuse et individuelle.

Chaque thème est développé et adapté à chaque tranche d'âges tout en respectant le rythme de l'enfant. Les activités seront adaptées à leurs âges .



### 6 CONSEILS

**À TABLE ! POUR UN REPAS OU UN GOÛTER** 1. Lave-toi bien les mains avant de manger. 2. Ne plonge pas ta main dans le paquet de bonbons ou de gâteaux : chacun se sert dans son assiette. 3. Ne partage pas ton verre : pour éviter de te tromper, tu peux choisir des verres de formes différentes ou écrire ton prénom dessus, ou bien avoir une gourde. **POUR T'AMUSER AVEC TES COPAINS** 4. Lave-toi bien les mains avant de jouer : partie de cartes, de babyfoot...

## *Hygiène*

- Accompagner les enfants aux toilettes avant et après le repas .
- Les encadrants : désinfecter après chaque passage.

## *Cuisine*



### **Oisseau :**

- Prendre la température du réfrigérateur avant de l'ouvrir.
- Prendre la température avant la mise à chauffer ainsi que l'heure.
- Reprendre la température avant le service ainsi que l'heure
- Prendre la température, également, de tous les aliments servis froids.

### - **Chatillon sur Colmont**

- Prise de température à chaque sortie de plat du containers .
- Désinfection du thermomètre.
- Notification sur une feuille. ( un double est transmis à L'ESAT) .

### **Atelier pâtisserie.**

- Si atelier pâtisserie noter tous les condiments sur un cahier et gardons une portion dans un sachet hermétique dans le frigo pendant 1 semaine.



## Sécurité

- Faire l'appel avant le début de l'activité (matin, midi et soir).
- En sortie, compter les enfants régulièrement .
- Au niveau des aires de jeux, être très vigilant. Ne pas hésiter à reprendre les enfants. Regarder si les jeux ne sont pas abîmés ; s'ils sont dangereux, interdire aux enfants d'y aller et prévenir le service technique.
- Trajet sur la route : les enfants sont rangés deux par deux avec un animateur devant et un derrière. Pour passer les passages piétons, mettre un animateur de chaque côté. Chaque animateur doit se munir d'un gilet jaune.
- Faire attention lorsqu'il y a un point d'eau. Poser des limites aux enfants dès le départ.

## Evacuation d'urgence des locaux :

Deux fois dans l'année il est fait une alerte incendie afin de permettre aux adultes et enfants d'évacuer du centre et de connaître le point de ralliement .



*Nous avons pris connaissance du plan  
vigipirate envoyé par la DDCSPP*

*Mis en place d'une sonnette à la porte  
des Accueils de loisirs .*



## *N° de téléphones utiles*

### **Ridereau Patricia**

Directrice - Accueil de Loisirs » l'îlot z'enfants » Oisseau

0243001395 - 0678346041

### **CARRE Françoise**

Directrice - Accueil de Loisirs « Chapi-Chapo » Châtillon sur Colmont

**09/64/13/08/85**

### **CCBM**

Maison du Bocage - 1 Grande Rue 53120 Gorron

0243084747

Bocagemayenne

### **GRELLIER Christelle**

Coordinatrice Enfance – Jeunesse

0243087765 - 0682169020

### **Alsh Les P'tits Potes**

Directrice - Marie-Pierre Mallard

Porte de Chammay

53300 Ambrières les Vallées

0243089511

### **Alsh Prim'Mômes**

Directrice - Justine

Rue de la Montée

53120 Gorrion

Tél. : 0243045119

### **Indi jeunes**

Directeur- Bianney Ruddy

Porte de Chammay

53300 Ambrières-les-Vallées

0243089595 – 0610920271

**Vit'Anim.**

**Avenue Charles de Gaulle 53120 Gorrion**

**02.43.08.11.68**

**Adresse mail :**

**jeunssegorrion@bocage-mayennais.fr**

**Les Cars Bleus**

**Bruno**

221 Impasse de la Fosse

53100 Mayenne

0243041817

**Mayenne Voyages**

8 rue de la Touche

53300 Ambrières les Vallées

024304279

**Cinéma**

Boulevard Faverie

53120 Gorrion

0243080035 – 0624625023

**Piscine**

**Guillaume**

Avenue Charles de Gaulle

53120 Gorrion

0243081612

**Mairie**

Place de la Mairie

53300 Oisseau

0243001121

Service technique - 0607210190

**Resteco**

La cuisine évolutive

Route de st Brice

50300 Avra

*N° de téléphones d'Urgence*

**SAMU - 15**

**Pompiers - 18**

**Gendarmerie – 17**

**Allo enfance maltraitée – 119**

**La préfecture – 02.43.01.50.00**

**Centre anti poison (Angers) -  
02.41.41.21.21**

**ARS (agence régionale de la santé) – 0800 277  
303**

**Docteur MARCHAND Oisseau -  
02.43.00.10.79**

**Maison Médicale Gorrion – 02.43.08.65.54**

**DDCSPP/DSV – 02.43.67.27.3**